

Rénovation de la

# Salle de musique



TR

# Participez à la rénovation de la Salle de musique

Parrainé par le célèbre chef d'orchestre **Michel Corboz** et estimé à CHF 4'690'000.-, cet immense chantier ne pouvait se faire sans le concours d'entreprises privées mais également de mélomanes, d'amoureux de la musique ou tout simplement de l'art en général. La deuxième étape des travaux va commencer et c'est pourquoi nous sollicitons votre générosité par le biais d'un soutien financier.

## Deux possibilités s'offrent à vous

— Vous pouvez acheter « virtuellement » un des nouveaux sièges de la Salle de musique au prix de CHF 500.- Pour cela il vous suffira, lorsque vous aurez effectué le paiement et consulté le plan de la Salle de musique, de nous indiquer le numéro de rang et le numéro du (des) sièges désiré(s)

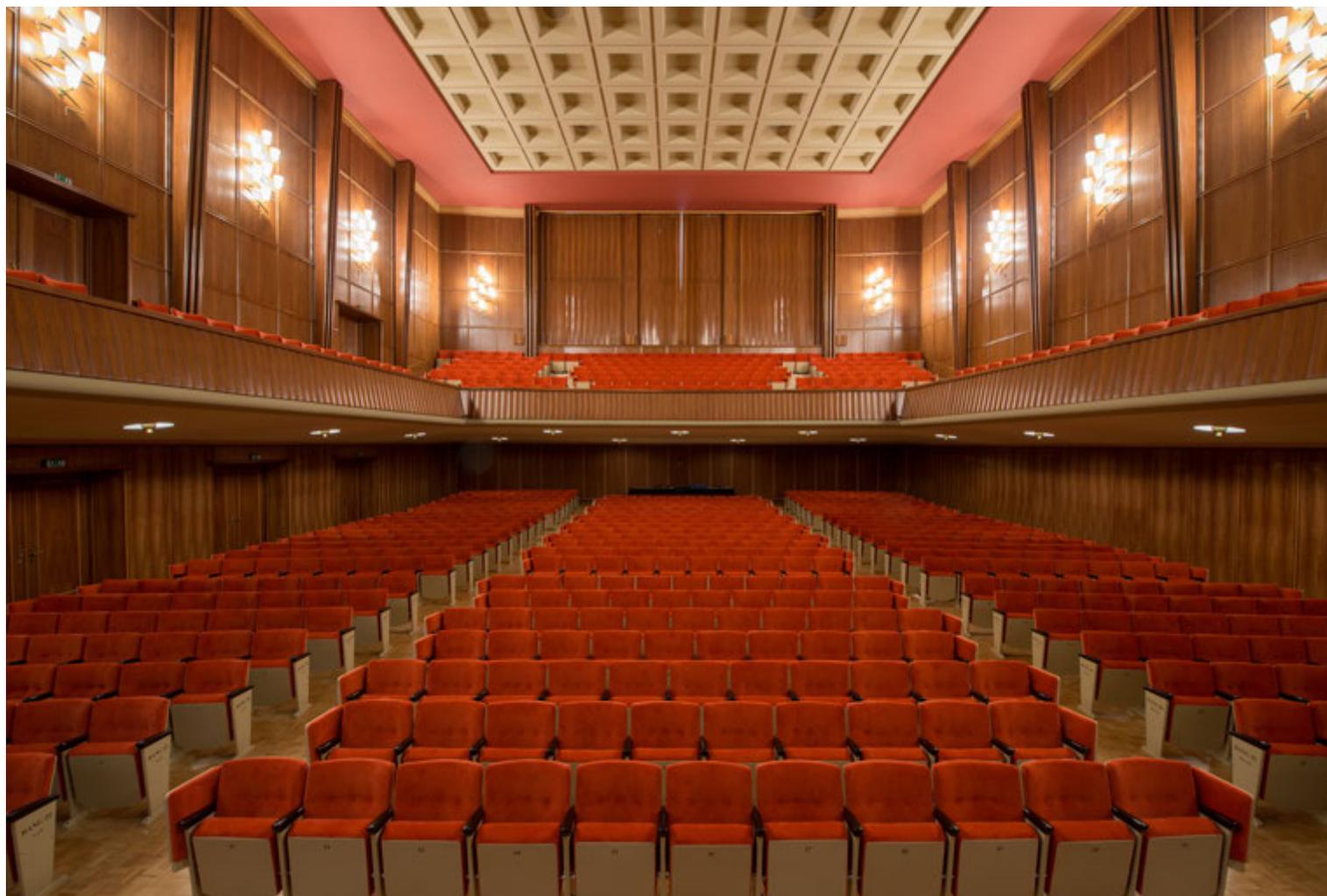
— Faire un don, même modeste, sur le CCP 12-369570-1

Arc en Scènes  
Rénovation Salle de musique  
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous espérons grandement pouvoir vous associer à cette merveilleuse aventure qu'est la préservation d'un patrimoine rare et précieux, de ce véritable petit bijou : votre Salle de musique.

**+ d'infos**

communication@tpr.ch

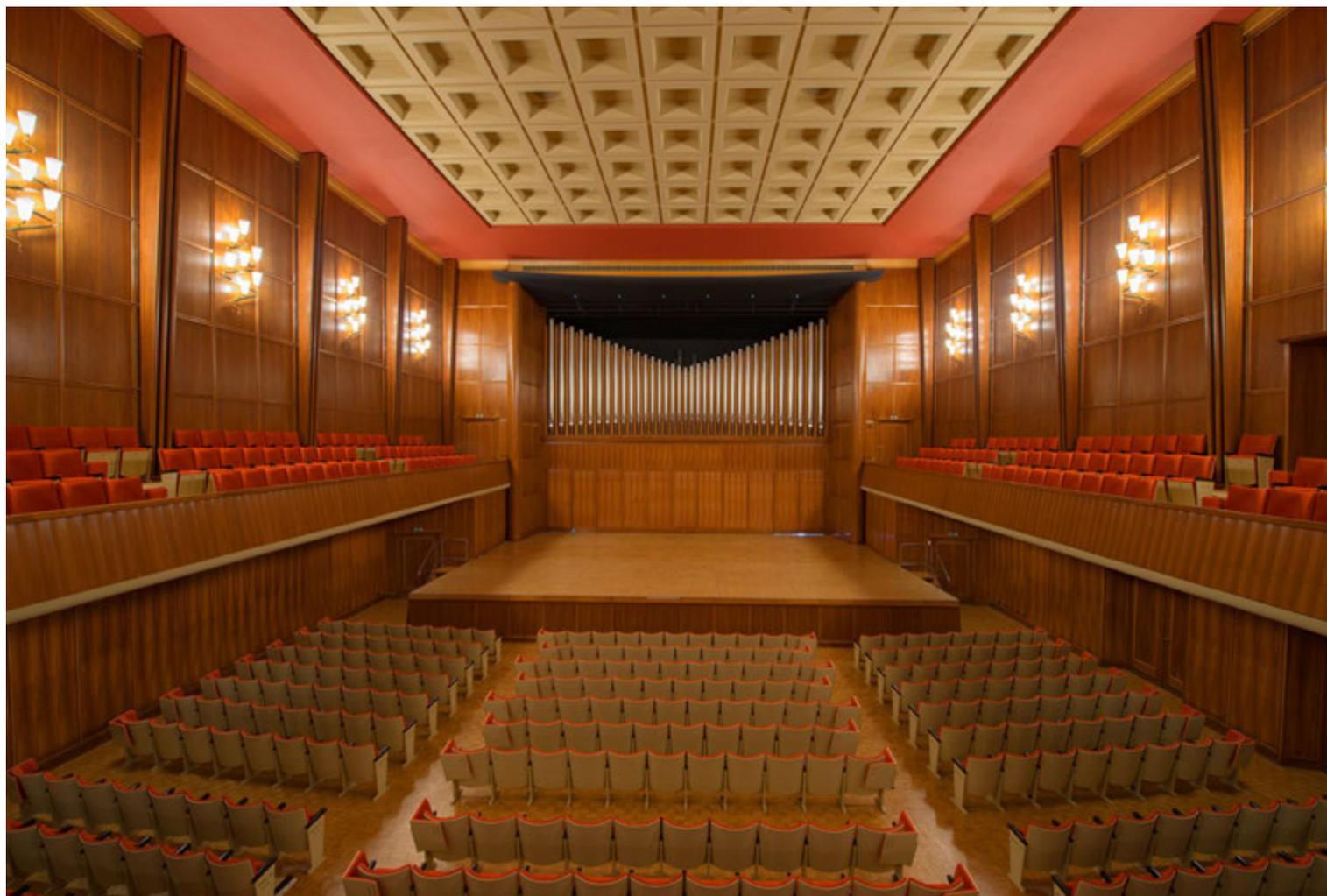


© Aline Henchoz

# Préambule

Après soixante ans d'utilisation, le temps était venu de procéder à des restaurations, adaptations et extensions d'équipements techniques, des remises à niveau ainsi qu'à l'amélioration du confort des auditeurs.

Cette mise à jour facilitera une utilisation plus diversifiée de notre salle, telle que concerts de divertissement, conférences, congrès, colloques, exigences qui correspondent à une demande de plus en plus fréquente. Il va de soi que la sauvegarde de ses qualités acoustiques ainsi que sa destination première — l'accueil d'orchestres — restent prioritaires.



© Aline Henchoz

# Historique

La population de notre ville a toujours manifesté un intérêt et un goût certains pour toutes les formes d'arts. Parmi ceux-ci la musique tient un rang primordial. Beaucoup la pratiquent en amateurs éclairés, formant des ensembles de musique de chambre, jouant dans des orchestres ou des fanfares, chantant dans des chœurs. D'autres se contentent de l'écouter en mélomanes avertis. Pour inciter les grands artistes, solistes, ensembles et orchestres qui parcourent le monde à venir se produire à La Chaux-de-Fonds, un groupe d'intéressés a mis sur pied une société ayant pour but d'organiser dans notre ville des concerts d'abonnement. C'est ainsi que fut créée, en janvier 1893, la Société de Musique qui fera entendre, au cours de ses 119 ans d'existence, les plus grands interprètes et ensembles afin que la musique vive dans notre ville à un haut niveau.

Les concerts avaient lieu en deux endroits : Le Temple Indépendant (Farel) pour les orchestres et le Théâtre pour les concerts de musique de chambre et récitals. Il est évident que, malgré leurs qualités respectives, ces deux endroits n'étaient pas des lieux présentant des caractéristiques acoustiques et d'accueil satisfaisantes. Pendant quarante ans, l'on économisa sou par sou dans le but de construire une salle où l'on puisse écouter et faire de la musique. De plus, grâce à la clairvoyance de certains mélomanes avertis et à la générosité de quelques mécènes, celle-ci, une fois réalisée, fut dotée d'un grand orgue de qualité, indispensable à l'exécution d'oratorios, de certaines œuvres symphoniques et du riche répertoire du roi des instruments. La Salle de musique est un lieu de concerts ouvert à toutes les sociétés qui pratiquent cet art et assurent les perspectives de développement de la culture musicale en notre ville et sa région.

Les qualités esthétiques et surtout acoustiques de la Salle de musique se sont révélées exceptionnelles. Tous les artistes qui s'y sont produits – et ils sont nombreux – sont unanimes à le reconnaître. Les principaux producteurs de disques classiques l'utilisent régulièrement pour leurs enregistrements. Sa réputation dépasse largement nos frontières et La Chaux-de-Fonds est aujourd'hui encore un centre rayonnant sur une région de plus de cent mille habitants.

# Le contexte architectural

L'œuvre, conçue en 1951 par les architectes René Chapallaz et Hans Bieri, s'inscrit parfaitement dans la liste des réalisations les plus emblématiques de l'architecture du début des années 1950. La parfaite adéquation entre l'expression, la forme et la fonction procure à cet édifice non seulement une très grande cohérence dans sa composition, mais aussi une image sans aucune équivoque sur son rôle et sur son contenu. Les boiserie formant les parois intérieures, les luminaires, le mobilier, heureusement encore présents et intacts, participent grandement à cette cohérence et à cette image.

Tous ces éléments donnent à ce bâtiment une valeur patrimoniale exceptionnelle qu'il y a lieu non seulement de préserver, mais aussi de valoriser et de mieux faire connaître et reconnaître dans l'histoire de l'architecture contemporaine de notre pays. Les très grandes qualités acoustiques de cet espace, reconnues bien au-delà de nos frontières, véritable « instrument de musique », unique en son genre, doivent aussi être complétées par ses qualités historiques et architecturales. A l'image du Crématoire de la ville, œuvre de Charles L'Eplattenier, qualifié unanimement et universellement de *gesamtkunstwerk* (œuvre d'art totale), la Salle de musique peut également revendiquer la même appellation dans la mesure où l'ensemble de l'appareil constructif et décoratif se met totalement au service de sa fonction : l'écoute de la musique.

Ce n'est pas un hasard si, en décembre 1953, le Conseil général de la Ville s'est donné les moyens de réaliser un tel édifice en acceptant le rapport cantonal octroyant les crédits nécessaires à sa construction. Il s'agit au contraire d'une volonté très forte de poursuivre une politique de qualité dans la réalisation de bâtiments publics tels que l'avaient été précédemment le Théâtre, le Crématoire, le Musée des beaux-arts, certains grands collèges, la Grande poste, l'Hôtel communal ainsi que de nombreux autres bâtiments encore identifiables. C'est aussi grâce à l'existence de ces constructions remarquables, réparties dans le tissu urbain, que nous avons obtenu la reconnaissance de notre cité au patrimoine mondial de l'humanité.

La rénovation respectueuse, attentive, consciencieuse et discrète de la Salle de musique correspond non seulement à un impératif d'usage, par la modernisation indispensable de ses installations techniques, mais aussi à un impératif d'ordre patrimonial, pour la conservation d'un édifice public unique, témoin parfait de son époque, et dont l'intérêt ne fera que croître.

# Une salle renommée

## Classement du bâtiment

La Salle de musique a été mise sous protection par le Conseil d'État le 22 septembre 2010. Elle figure, avec le Théâtre, comme objet d'intérêt national sur l'Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale (édition 2009, parue en 2010).

## Témoignages

« Rappel: la plus belle acoustique de Suisse ne se trouve ni à Zurich, ni à Genève. La Salle de musique de La Chaux-de-Fonds est ce volume sobre, au bois presque sévère, où l'espace sonore semble plus transparent qu'ailleurs. L'air y vibre en matière précieuse. »

Jonas Pulver, *Le Temps*, mardi 12 janvier 2010

« S'il existe un domaine dont je puisse être juge, c'est la qualité d'une acoustique. Les fibres nerveuses de ma caisse de résonance ne me trompent jamais. Eh bien, la salle de La Chaux-de-Fonds ne faillit aucunement à sa réputation : elle possède une acoustique assurément exceptionnelle ! »

Jean Diwo, *Moi Milanello, fils de Stradivarius*, Flammarion, 2007

« Vous avez fait une chose qui me paraît unique pour une ville qui ne possède pas un million d'habitants et qui, pourtant, possède les artistes, possède les organisateurs et qui réussit à construire une salle aussi merveilleuse. »

Carl Schuricht, chef d'orchestre, Inauguration de la Salle de musique, juin 1955

## Enregistrements

La Salle de musique accueille les plus grandes maisons de disque et des artistes de renommée internationale dont notamment : EMI, Sony, Naïve, Cascavelle, Decca, Aeon, Claves, Alpha production, Alexandre Tharaud, Eric Le Sage, Pascal Rogé, David Greilsammer, Renaud Capuçon, Frank Braley, Cedric Pescia, Nobuko Imai, Nelson Freire, Trio Wandere, Muray Perahia, etc.

# Aspects et buts de la rénovation

La Salle de musique doit rester avant tout une salle de musique, en maintenant une ouverture à toute activité respectant le lieu. Cette option de base, formulée d'emblée par tous dans les discussions et études préliminaires des travaux de rénovation technique, donne le la !

Il s'agit donc de projeter dans l'avenir des actions qui continuent à promouvoir, améliorer et exploiter les propriétés acoustiques exceptionnelles de la salle, reconnues par tous depuis 60 ans et ainsi renouveler les artistes et les publics qui la font vivre.

## Nouvelles dynamiques

Pour accroître le confort et la sécurité des mélomanes qui la fréquentent, nous avons rénové les fauteuils, actualisé les équipements techniques du bâtiment (chauffage, ventilation, sanitaires, électricité et mise en conformité) ainsi que doté ce bel écrin des tous derniers outils techniques du spectacle vivant.

Il est en effet indispensable, si nous voulons rester attractifs auprès des professionnels de la musique, de procéder, lors la deuxième étape des travaux, à la modernisation de ces installations par l'acquisition de supports en adéquation avec la technologie actuelle, ceci afin de mieux exploiter ce lieu d'exception, tout en élargissant et en diversifiant le champ de nos utilisateurs.

# Programme et coûts des travaux

## Contexte

La Salle de musique porte vaillamment ses soixante ans sans trop laisser voir les marques dues à son âge, lequel est plus que respectable pour une construction du milieu du siècle dernier. Il faut ici souligner que l'entretien général usuel a toujours été réalisé avec soin et que, dans son ensemble, l'immeuble est en bon état d'usage.

Pour ce qui est de son irrigation technique, il en est autrement, car il est impossible d'agir ponctuellement. Les techniques intérieures et invisibles accusent, elles, nettement leur obsolescence en termes de non-conformité, voire même de mise en danger du personnel ou des utilisateurs. Les normes tant sur le plan de la sécurité que du confort des usagers et employés ont subi une évolution considérable en un demi-siècle.

## Chauffage par ventilation et climatisation

Le système en place n'est pas performant sur le plan de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Le remplacement de cette machinerie par une installation intégrant la récupération de chaleur de l'air rejeté générera une économie importante et contribuera à une meilleure gestion du climat intérieur.

## Analyse technique

Un travail d'analyse approfondie de la construction par un groupe de mandataires spécialisés (mandat d'étude conjointement confié en 2009) a débouché sur une estimation des travaux et coûts induits très documentée.

La documentation technique de la réalisation de l'ouvrage est très lacunaire. Le mandat d'analyse a permis de procéder à des sondages « d'investigation invasive » (démontages soigneux) de différentes parties de l'aménagement intérieur. Ceci afin de constater et comprendre les procédés constructifs d'origine et ainsi de découvrir de nouveaux cheminements possibles pour les réseaux techniques. Toujours dans la préoccupation de conserver à la Salle de musique sa cohérence acoustique exceptionnelle de renommée internationale.

Il apparaissait que les assemblages de boiserie intérieures de la salle, par exemple, relèvent des procédés de lutherie (placages, assemblages, collage à chaud, etc). Comme il était délicat et risqué d'intervenir sur le corps d'un instrument à corde, par analogie, il était vivement recommandé de ne pas s'investir dans le démontage, même partiel, des boiserie de la Salle de musique.

Ce constat nous a amené à une attitude globale et sans variante d'aborder l'œuvre de rénovation respectueuse de l'ouvrage : les réseaux rénovés se sont inscrits dans des cheminements nouveaux et ce sans prendre le moindre risque d'attenter aux qualités acoustiques fondamentales de notre salle.

L'estimation des coûts des travaux retenus a été répartie en trois chapitres principaux:

- Techniques du bâtiment
- Techniques du spectacle
- Structure et enveloppe de l'immeuble

Les techniques du bâtiment sont le chauffage, la ventilation, le sanitaire et l'électricité (CVSE). Les matériaux et le matériel (machines) qu'offre actuellement le marché ont, par rapport à ce qui existait il y a soixante ans, des performances incomparables en matière de sécurité et de consommation d'énergie notamment.

Les techniques du spectacle ont fortement évolué depuis la construction de la Salle de musique. En 1955, personne n'imaginait nécessaire d'ajouter des éléments visuels (lumières ou images) ou des éléments amplifiés (commentaires, narrateurs, musiques enregistrées, instruments électriques) lors d'un concert classique. Il est maintenant courant que des éléments de ces domaines interviennent même dans des œuvres dites « classiques ».

De plus, les utilisations de la Salle de musique pour des spectacles de variété, d'humour ou de musiques actuelles, ainsi que pour des conférences ou des réunions, sont de plus en plus nombreuses et exigent des installations techniques variées (qui sont actuellement réalisées au coup par coup de façon provisoire et souvent peu esthétique, avec de longs temps de montage). L'installation d'équipements de base en termes de câblages (électrique, vidéo, son et informatique), d'éclairage de scène, de diffusion sonore, de points d'accroche (pour des projecteurs, des haut-parleurs ou des décors), de gaines techniques... est devenue incontournable pour faire face à la diversification des demandes des utilisateurs de la salle.

Les 1'200 fauteuils et strapontins étaient pour la plupart fortement dégradés. Cette situation inconfortable concernait encore davantage les meilleures places, puisque les plus sollicitées. Par bonheur, le fabricant originel est toujours en activité et proposait une rénovation intégrale du mobilier existant. Cette intervention garantissait donc le respect de la forme, et par là, elle n'a modifié en rien l'impact acoustique de ces meubles. La variante du remplacement des sièges par du matériel neuf n'a pas été retenue, car l'état général des structures ne justifiait pas leur remplacement à un coût plus élevé.

### **Présence d'amiante dans le bâtiment**

Une auscultation de la Salle de musique a été commandée dans le cadre des études préliminaires. Le rapport de notre mandataire HSE (Bienne) fait état d'une situation très satisfaisante. Les traces d'amiante ont été trouvées dans des matières et endroits assez faciles à éliminer. Les coûts liés aux interventions de désamiantage sont intégrés au devis présenté dans ce rapport.

### **Conséquences sur les ressources humaines**

La modernisation de l'équipement facilitera le travail du personnel en diminuant les temps d'installation. Parallèlement, la plus grande attractivité de la salle et ses possibilités améliorées en augmenteront probablement le nombre de jours d'occupation. Cette utilisation plus fréquente du lieu compensera certainement les gains en temps de montage.

Les coûts des travaux peuvent être synthétisés ainsi :

Chapitre	Descriptif	Coût estimatif
Techniques CVSE	Fourniture et pose des réseaux (courant fort et faible) + ventilation chauffage	CHF 1'340'000.-
	Intégration des réseaux dans la salle (aménagement intérieur)	CHF 1'020'000.-
Techniques du spectacle	Eclairages, commandes, scène, levage, orgue	CHF 1'095'000.-
	Rénovation des 1'200 sièges	CHF 625'000.-
Structure + enveloppe	Ravalement, portes extérieures, fenêtres, peinture	CHF 550'000.-
Général	Frais et taxes	CHF 60'000.-
<b>TOTAL</b>		<b>CHF 4'690'000.-</b>

A l'issue de ce chantier, la ville retrouvera cet instrument exceptionnel, dont elle est fière à juste titre, à l'état neuf et d'aspect inchangé car seul l'invisible aura rajeuni de soixante ans.

# Subventions fédérales

Certains travaux liés à l'enveloppe intérieure comme extérieure feront l'objet d'un calcul de subventions par l'Office de la protection des monuments et sites.

Les interventions dues à l'amélioration de la sécurité des personnes seront subventionnées par l'ECAP.

La Confédération sera sollicitée pour subventionner le remplacement des portes et fenêtres dans le cadre du « Programme bâtiment ».

Au vu de la période envisagée pour l'activation de ce chantier (2014-15), il est hasardeux d'établir un calcul sur les bases actuelles certainement appelées à des modifications. Une estimation prudente effectuée à ce jour nous permet néanmoins d'envisager un soutien de l'ordre de CHF 400'000.- par la Confédération.



©Pablo Fernandez

# Coûts des travaux pour la fondation Arc en Scènes

Investissement total :	CHF 4'690'000.-
Subvention (Confédération et Canton) :	CHF 400'000.-
Solde net :	CHF 4'290'000

Coût des travaux à charge d'Arc en Scènes (50%) :	CHF 2'145'000.-
Perte d'exploitation :	CHF 240'000.-
Coût total à charge d'Arc en Scènes :	CHF 2'385'000.-

La Fondation Arc en Scènes ne dispose pas de moyens financiers propres pour couvrir la totalité des frais d'investissements relatifs à ce projet. A cet effet, la Ville de La Chaux-de-Fonds a d'ores et déjà consenti à Arc en Scènes un prêt sans intérêt d'un montant maximum de 2'385'000.-

Dès lors, le remboursement des annuités viendra diminuer d'autant le budget d'exploitation d'Arc en Scènes. Afin de réduire cette charge au maximum, Arc en Scènes, en collaboration avec la Société de Musique, se lance dans une recherche de fonds privés. Plus les fonds privés sont importants, moins le prêt est élevé et, par conséquent, moins le budget d'exploitation est touché.

La récolte de fonds privés se fait selon les actions projetées suivantes :

- Vente des sièges
- Demande de dons auprès de la Loterie Romande
- Demande de dons auprès des entreprises de la région
- Demande de dons auprès des fondations privées

# Éléments relatifs au développement durable

## Aspect environnemental

Les interventions précitées dans les «techniques du bâtiment» vont toutes dans le sens d'une meilleure gestion de la consommation énergétique du bâtiment (récupération de chaleur, abaissement des consommations électriques, augmentation des synergies techniques avec le théâtre). Il n'est pas prévu l'implantation de panneaux solaires au vu des faibles besoins en eau chaude sanitaire.

## Aspect économique

L'ouverture d'un chantier de rénovation important profite à l'économie locale en sollicitant les PME du bâtiment et autres mandataires. Les procédures d'attribution de marché seront de type «sur invitation» pour la grande majorité d'entre elles.

## Aspect social

L'élargissement de la palette des prestations, comme développé au chapitre «nouvelles dynamiques», aura un impact social certain sur les différents publics ciblés. Les travaux liés à la préservation de la substance historique du bâtiment permettent le maintien et la transmission de savoir-faire dans les métiers du bâtiment. Garantir la pérennité d'une salle aussi prestigieuse contribue également à préserver les retombées positives en terme de notoriété et d'image de notre Ville.

# Quelques photographies des travaux

Depuis le mois de mars 2014, au moment où s'est ouvert le chantier, Pascal Schmocker couve les travaux avec une tendresse toute particulière. Le régisseur général de la Salle de musique ne laisse pas passer une journée sans prendre une ou deux photos de la métamorphose. Qu'il en soit vivement remercié ! En voici une sélection.



Démontage des sièges pour le transport



Echafaudage





Plancher de l'échafaudage sous plafond

PT  
PR

**TPR** Théâtre populaire romand  
La Chaux-de-Fonds  
Centre neuchâtelois des arts vivants

**Beau-Site**  
Rue de Beau-Site 30  
2300 La Chaux-de-Fonds  
+41 (0) 32 912 57 71

**L'Heure bleue et  
Salle de musique**  
Avenue Léopold-Robert 27  
2300 La Chaux-de-Fonds  
+41 (0) 32 912 57 50

John Voisard            Anne Bisang  
Directeur Général     Directrice artistique

[www.tpr.ch](http://www.tpr.ch)

---

Les activités du TPR — Centre neuchâtelois des arts vivants sont subventionnées par la Ville de La Chaux-de-Fonds, le Canton de Neuchâtel, la Ville du Locle, la Ville de Neuchâtel, et soutenues par la Loterie Romande, Corodis, Migros pour-cent culturel et Prohelvetia. La saison 2014 — 2015 du TPR — Centre neuchâtelois des arts vivants est également soutenue par PX Groupe (partenaire principal), BCN et Cartier (partenaire saison), Viteos (partenaire Jeune public) et La Semeuse (partenaire logistique). Le TPR — Centre neuchâtelois des arts vivants est géré par la Fondation Arc en Scènes